Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Musique et musicologie

DIPLÔMES NATIONAUX

MASTER MUSICOLOGIE : MUSIQUE, LANGAGES, SOCIÉTÉS – SPÉCIALITÉ FRANCO-ITALIEN

Héritière d'une longue tradition, l'**UFR Musique et musicologie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université** est le plus grand pôle français de formation et de recherche en musicologie.

① Durée de la formation : 4 semestres

🗖 **Dates :** Voir le calendrier

© Lieu: Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset

75018 Paris

€ Tarif: Voir ci-dessous

Modalité: Présentiel CPF: Éligible ECTS: 120

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Ce master s'adresse, sans limite d'âge, aux personnes qui souhaitent compléter leur formation musicale avec une initiation à la recherche tout en bénéficiant :

- D'un cadre institutionnel hautement valorisé.
- De partenariats avec des institutions prestigieuses (Institut de Recherche en Musicologie, Collegium Musicae, Bibliothèque nationale de France, Philharmonie de Paris, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, Centre de Musique Baroque de Versailles, INA-GRM, IRCAM, EHESS, École Pratique des Hautes Études, Fondation Royaumont, etc.).

La formation est accessible aux étudiants de toutes nationalités qui sont titulaires d'une Licence.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Musicologie : Musique, Langages, Sociétés – Spécialité Franco-Italien », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Musique et musicologie).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois

CONTACT

& 01 40 46 26 72 ☑ lettres-ftlv-fpc@sorbonneuniversite.fr





FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

modes d'évaluation:

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
- Le Contrôle Mixte (CM)
- Le Contrôle Terminal (CT)

DÉBOUCHÉS

Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 mesuré à 18 mois (données InserSup) : 78,3 %.

- Doctorat.
- Concours de la fonction publique (enseignement, Ministère de la Culture).
- Métiers en lien avec la communication, la documentation et la programmation musicales.
- Médiation de la musique (musique vivante, musique enregistrée).
- Presse musicale.
- Édition musicale.
- Industrie de la musique (tourneurs, agences, salles de spectacles, labels discographiques).
- Pratique musicale (direction de chœur, création contemporaine, interprétation historiquement informée).

LES + DE LA FORMATION

La mention Master de l'UFR de Musique et musicologie se distingue par une offre unique en termes :

- D'encadrement (une vingtaine d'enseignants-chercheurs adossés à la principale Unité Mixte de Recherche française en musicologie, l'IReMus, ellemême rattachée au CNRS, à la BnF et au Ministère de la Culture.
- De répertoires (musique savante de l'Antiquité à nos jours, jazz, musiques traditionnelles, musique de film, musiques populaires/actuelles).
- De champs disciplinaires (musicologie systématique et historique, sociomusicologie, performance studies, philosophie de la musique, musique à l'image, droit et économie de la musique, organologie, ethnomusicologie, popular music studies).
- De spécialisations (administration et gestion de la musique, analyse et création, direction de chœur, médiation de la musique, interprétation des musiques anciennes, recherche).
- De ressources mises à la disposition des étudiants (instrumentarium, ressources en ligne, bibliothèques, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, studio d'enregistrement, salles de répétition).

La mobilité internationale figurant au nombre des priorités de Sorbonne Université, les étudiants bénéficient d'accords Erasmus et de conventions bilatérales qui leur permettent d'effectuer une partie de leur cursus dans une université étrangère (Europe, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Amérique latine, Asie, Australie, etc.).

